

## **La Défense et la Sécurité nationale:**

**Diapo 2 :** La Défense nationale est d'abord et avant tout un choix politique. En effet, en France, les militaires ne décident ni de leurs missions, ni de la politique de défense, ni de leurs équipements, ni de la composition et de l'organisation des armées. Dans notre démocratie, ce sont les citoyens qui font ces choix, par l'intermédiaire des représentants qu'ils se donnent lors des élections.

La défense ne peut donc être le fait des seuls militaires, même si bien sûr ils doivent participer à la réflexion : ce sont eux qui sont en première ligne et exposés au danger. La Défense engage de nombreux autres acteurs, dans de très nombreux domaines pour lutter contre les menaces et les risques de toutes natures (attentats terroristes, inondations majeures, conflits urbains, risques chimiques et bactériologiques, ...). C'est pour cette raison que la défense est devenue aussi liée à la sécurité nationale. Elle représente aussi un secteur économique important en France, générateur d'emplois et d'innovations.

EN : Rôle central dans l'enseignement de défense. Les jeunes Français construisent ces savoirs pendant les longues années qu'ils passent dans leurs écoles successives. Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, forger des citoyens était l'objectif de l'école primaire publique républicaine. Or, les citoyens sont aussi des soldats depuis la période révolutionnaire et surtout 1792 (loi Jourdan de 1793 et levée en masse)...

**Diapo 3 :** D'ailleurs, l'armée a été, avec l'école, un des piliers de la « républicanisation » de la France après 1870, par le service militaire et la conscription ... aujourd'hui disparus. Aujourd'hui l'enseignement de défense est obligatoire en classe de 3<sup>ème</sup> puis en 1<sup>ère</sup>.

**Diapo 4 :** *Comment est organisée la Défense Sécurité nationale en France ? Quels sont ses objectifs et ses moyens ?*

**Notions et concepts à maîtriser:** *Défense, Sécurité nationale, Dissuasion, Livre blanc de la Défense et sécurité nationale, Résilience.*

**Compétences (totalité de la séquence) :** *connaître les grands principes qui régissent la défense nationale, faire preuve de sens critique, et réfléchir sur la notion d'engagement.*

**Compétences (Fin III pour le débat) :** *S'impliquer dans un travail en équipe, rechercher des informations, argumenter et faire preuve de sens critique.*

**Diapo 5**

### **I/ L'ORGANISATION DE LA DEFENSE NATIONALE EN FRANCE :**

#### **1/ L'ordonnance de 1959 toujours d'actualité...**

- En France, la notion de Défense nationale est implicitement liée à celle de la résistance à l'invasion, à la garde aux frontières (et notamment au Rhin). Le concept de « défense » apparaît en pleine tourmente révolutionnaire, en 1793. Le Comité de salut public est chargé de prendre "dans les circonstances urgentes les mesures de défense générale extérieure et intérieure". Lors de la guerre franco-prussienne de 1870, la notion de

« défense nationale », est reprise juste avant la 3<sup>ème</sup> République (septembre 1870/ janvier 1871 : Ferry, Gambetta). En 1906 est créé le "Conseil Supérieur de la Défense Nationale", un comité regroupant la Présidence du Conseil (PM), les Finances et le Quai d'Orsay avec les différents ministères militaires : la Marine, les Colonies et le Ministère de la Guerre (c'est-à dire celui qui s'occupe de l'Armée de Terre). "Défense nationale" désigne désormais l'ensemble de la fonction militaire.

- **Diapo 6** : Les choses évoluent avec l'ordonnance du 7 janvier 1959 "portant organisation générale de la défense". Elle donne pour la première fois une définition large de la "défense" dans son célèbre article 1er : "La défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie de la population. Elle pourvoit de même au respect des alliances, traités et accords internationaux". Désormais, la défense est permanente et globale. Cette logique est en place pendant toute la période de la Guerre Froide (1947/1991) où le risque d'invasion vient de l'Est et du bloc soviétique, la France étant intégrée au bloc Ouest (OTAN ou alliée de l'OTAN).
- La défense nationale est donc un instrument privilégié de la souveraineté nationale ; elle est aussi un outil de crédibilité internationale, notamment lorsqu'elle s'exerce dans un cadre multilatéral. L'exercice du pouvoir militaire relève directement du Chef de l'Etat, chef des armées.
- **Diapo 7** : Le contexte et l'actualité démontre que les menaces et les crises ont changé depuis le milieu des années 1990 mais demeurent bien réelles pour la France et les Français. De nouvelles menaces apparaissent : la grande criminalité, le terrorisme, les trafics divers (argent sale, drogue, médicaments, filières d'immigration clandestines, déchets), les risques d'explosion sociale, les particularismes ou les communautarismes...
- **Diapo 8** : La Défense est donc globale : elle prend en compte la défense du territoire, des populations, de l'environnement, des ressources de la nation et veut prévenir tous les risques qui pèsent sur notre pays.
- **Diapo 9** : La défense doit faire progressivement place à une véritable politique globale de sécurité. On arrive ainsi au concept de « Défense et sécurité nationale ». Cette idée se heurte cependant parfois aux règles de la démocratie et de la République, qui garantissent les droits et les libertés individuels aux citoyens. L'équilibre est parfois complexe à trouver. (Voir les débats sur la loi sur le renseignement 2015).

#### **Diapo 10**

### **2/ L'organisation de la Défense dans la Constitution de la Vème République du 4 octobre 1958:**

- Le Président de la République est le chef des armées (article 15 de la Constitution). Garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités (article 5), il est le seul à pouvoir donner l'ordre d'engagement des forces nucléaires. Le Président de la République définit les orientations et arrête les décisions en matière de défense. Il nomme aux emplois civils et militaires de l'État (article 13).

- **Diapo 11** : Le **Gouvernement** détermine et conduit la politique de la Nation ; pour cela il dispose de l'administration et de la force armée (article 20). Il définit la politique de Défense (moyens, orientations). Le Premier ministre est donc responsable de la politique et de la direction générale de la Défense nationale (article 21). Chaque ministre est responsable de la préparation et de l'exécution des mesures de défense incombant à son **ministère**.
- **Diapo 12** : Le ministre de la Défense exécute la politique militaire de défense : il est responsable de l'organisation et de l'entraînement des forces armées, gestion du personnel, réalisation des armements... D'autres ministres interviennent cependant dans la Défense et sécurité nationale (Intérieur, Economie). **Diapo 13** : Le Ministre de la Défense est assisté par de « grands subordonnés », notamment le chef d'état-major des armées.
- **Diapo 14**: Le **Parlement** vote les lois qui déterminent les principes fondamentaux de l'organisation générale de la Défense nationale (article 34). Les lois de programmation militaire permettent au Parlement de se prononcer périodiquement sur les grandes orientations de la politique militaire de la France en définissant les ressources attribuées à la politique de défense dans un cadre pluriannuel (5 ou 6 ans). Le Parlement autorise les interventions militaires et les déclarations de guerre.

⇒ Diapo 15

Diapo 16

## II/ LES MISSIONS DE LA DEFENSE NATIONALE :

**1/ Des livres blancs de la Défense et de la sécurité nationale permettent de faire des choix raisonnés par les décideurs de la politique de Défense nationale :** (et en premier lieu par le Président de la République).

- Les enjeux, les besoins, les formats de matériels et d'effectifs, les missions sont décrits périodiquement dans le cadre des livres blancs, préparant les lois de programmation militaires votées par le Parlement. Un en 2008, sous Nicolas Sarkozy, puis un en 2013, sous François Hollande.
- Les fondements mis en avant sont doubles : préserver la souveraineté de la France et contribuer à la sécurité internationale (politique européenne de sécurité et de défense, OTAN, ONU).
- **Diapo 17** : Ils définissent 5 missions :
  - « Connaissance et anticipation » (se renseigner)
  - La « protection » (assurer la sécurité du territoire et des populations, de nos entreprises, savoir-faire et technologies).
  - La « prévention » (anticipation des crises, traitement par la diplomatie).

- « dissuasion nucléaire » (assurance vie de la nation avec la force nucléaire : la France ripostera à toute attaque d'un Etat nucléarisé par la même moyen).
- La « projection des forces » (si prévention insuffisante) ou « intervention » (si tout a échoué).

C'est donc une approche globale de la Défense et Sécurité nationale qui se confirme, tout étant lié. Depuis quelques années, on voit nettement progresser les problématiques liées à l'intelligence économique et à la protection des centres vitaux du pays (serveurs, sites internet...) : devant les cyberattaques monte en puissance la Cyberdéfense (attaques russes ou chinoises, attaques par des réseaux terroristes...). **Diapos 18 à 21** : La dissuasion reste au cœur de notre système de défense. Pour autant des enjeux sont modifiés (maritimisation avec la mondialisation et la refonte des ZEE, qui donne à la France le 2<sup>ème</sup> domaine maritime mondial, menaces non-étatiques généralisées, prolifération nucléaire malgré le TNP...). La France s'inscrit toujours plus dans un cadre multilatéral où son statut de membre permanent de l'ONU lui confère des responsabilités mondiales.

## Diapo 22

### 2/ Les différentes forces armées :

Chacune des 3 forces est dirigée par un chef d'Etat-major, sous l'autorité du chef d'Etat-major des Armées.

Prévision 2025 :

- Armée de l'Air : **diapo 23**. Avions de combat (air et marine, avec le Rafale), avions de transport tactique (A400M), avions de détection et de surveillance aérienne, avions ravitailleurs multirôles, drones de surveillance de théâtre, des avions légers de surveillance et de reconnaissance et systèmes sol-air de moyenne portée.
- Les **forces terrestres**. **Diapo 24**. 66 000 hommes projetables. Ces forces disposeront notamment de chars lourds (Leclerc), de chars médians, de véhicules blindés multirôles et de combat, d'hélicoptères de reconnaissance et d'attaque et de drones tactiques.
- Les **forces navales**. **Diapo 25**. 4 sous-marins lanceurs d'engins, 6 sous-marins d'attaque, d'1 porte-avions nucléaire, de frégates, de bâtiments de projection et de commandement (BPC type Mistral). Avions de patrouille maritime, et navires pour guerre des mines aptes à la protection de nos approches et à la projection en opération extérieure.
- Les **forces spéciales**. Effectifs et moyens de commandement renforcés, en coordination avec les services de renseignement.
- A terme, une entité de **cyberdéfense** va progresser (dans un cadre interarmes), notamment avec les réserves.

⇒ **diapo 26**

## Diapo 27

### III/ ET LE ROLE DES CITOYENS ?

- Pendant longtemps (depuis la période révolutionnaire), citoyen soldat ou citoyen en armes : avec un service militaire masculin universel. Suspension du Service National depuis 1997 et professionnalisation des armées incontournables du fait des nouvelles donnes militaires (technologies, spécialités) et géopolitiques (interventions dans des coalitions...). Remplacement par un Parcours citoyen (recensement 16 ans et Journée Défense citoyenneté, cours au collège et au lycée) pour les filles et les garçons.
- **Diapo 28** : Importance de se faire recenser dans la 16<sup>ème</sup> année (3 mois pour le faire, mais tout est rattrapable jusqu'à 25 ans), puis participer sérieusement à la JDC (détection de l'illettrisme, du décrochage scolaire, de la précarité, information sur les carrières militaires ou les droits sociaux), recentrée sur la Défense : passeport obligatoire pour pouvoir s'inscrire aux examens ou au permis de conduire.
- **Diapo 29** : le Service civique (entre 16 et 25 ans, 6 à 12 mois d'engagement dans une mission en faveur de la collectivité), d'autres formes d'engagement (Sapeur-pompier volontaire, à partir de 13 ans, avec les JSP...). **Diapo 30** : la participation aux réserves (militaires et citoyennes), après des préparations militaires et préparations militaires supérieures (rémunérations des missions de réserve sans engagement complet, construction de son projet personnel)
- **Diapo 31**: Notion de résilience à développer dans la population pour préparer la population à réagir lors d'une catastrophe majeure: « la volonté et la capacité d'un pays, de la société ou des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeures, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable » (livre blanc de 2008)
- **Diapo 32** : Participer aux commémorations (par ex le 11 novembre, en l'honneur de tous les morts pour la France)
- Travail nécessaire sur la cohésion sociale, le vivre ensemble, l'adhésion aux valeurs républicaines et démocratiques (laïcité, vote...), la lutte contre le racisme et les discriminations... Faire vivre la fraternité.

⇒ Engagements individuels possibles divers et variés à encourager. Rôle de l'école : désormais central (au travers des programmes scolaires) et protocole EN/Défense. Se tenir informé des enjeux et des débats citoyens autour de la Défense.

**Diapo 33** : Débat possible : Pour ou contre un service civique obligatoire ? Sous quelle forme ?

## Diapo 34 : Un aperçu des ressources sur la question :

### Bibliographie :

**Ouvrages et manuels :** Les manuels scolaires de collège traitent de la Défense et Sécurité nationale notamment en Education civique (mais également en histoire et géographie), ceux du lycée également en ECJS. Les éléments sont également présents dans les chapitres abordant les enjeux géopolitiques sont également présentés en Histoire (1<sup>ère</sup> générale, Terminales STMG ou ST2S) ou en géographie (Terminales générales ou technologiques). Manuels qui ont servi pour élaborer en partie ce document : Histoire géographie éducation civique 3<sup>ème</sup>, Hatier, M Ivernel et B Villemagne (Dir), Paris, 2011, et ECJS Première, (Dir JP Lauby), Magnard, 2001.

- Les guerres contemporaines, Canope, TDC n°1060, Chasseneuil du Poitou, 15/09/2013.
- Le Livre blanc de la Défense, 2013, Direction de l'information légale et administrative, Paris, 2013 (en ligne également).
- T Lecoq (Dir), Enseigner la mer, **Des espaces maritimes aux territoires de la mondialisation**, (livre et DVD), Canopé, Collection Trait d'union, Chasseneuil du Poitou, 2013.
- T Lecoq (Inspection générale de l'Education nationale), La France et sa défense depuis la fin de la Guerre froide (Eléments de réflexion sur la réforme comme chantier permanent), Paris, juin 2015 (en ligne sur Eduscol également).
- Enseigner la Défense au Collège et au lycée, CRDP Montpellier, 2011, 224 p.

Les revues Défense nationale, Défense (IHEDN), Coles bleus (Marine nationale), Terre information magazine (Armée de terre), Air actualités (Armée de l'air), souvent consultables en ligne et disponibles dans les Centres de documentation et d'informations des établissements scolaires, permettent d'actualiser les connaissances.

### Autres ressources :

#### DVD ou DVD/ROM

- Enseigner la défense, DVD/ROM, Canope / CNDP, Chasseneuil du Poitou, 1/10/2013, ISBN/ISSN 978-2-240-03431-1/1638-1890.
- Expliquer la Défense et la sécurité nationale, DVD/ROM, DICOD / ECPAD, 2013.
- Politique de Défense de la France, ECPAD, 2006.

#### Sites internet :

- <http://www.education.gouv.fr/>
- <http://www.defense.gouv.fr/>
- <http://www.ihedn.fr/>
- <http://eduscol.education.fr/cid47702/ressources-nationales.html>
- <http://www.defense.gouv.fr/educadef>
- <http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>
- <http://eduscol.education.fr/cid91875/le-programme-enseignement-moral-civique-pour-rentree-2015.html>
- <http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

Voir également les sites académiques qui rassemblent des informations sur les trinômes académiques et les portails histoire-géographie des différentes académies.

- <http://www2.ac-nice.fr/pid28988/mission-citoyennete-defense.html>
- <http://www.ac-nice.fr/histgeo/>

### A noter : Bibliographie intéressante et exhaustive par thèmes :

- <http://www.educationdefense.ac-creteil.fr/Defense-contemporaine>